3 dernières quittances de loyer our, à défaut, une attestation du précédent propriétaire (ou de son 3 dernières quittances de loyer que, à défaut, une attestation du précédent propriétaire (ou de son mandataire) indiquant que le focataire est à jour de ses loyers et charges ou attestation sur l'hoppedir de l'hébergeant indiquant que le capacidat à la location réside à son domicile ou attestation d'élection de domicile ou dernier avise de taxe foncière ou, à défaut, titre de propriété de la résidence principale

3. Transport de taxe foncière ou, à défaut, titre de propriété de la résidence principale

3. Transport de taxe foncière pour à défaut, titre de propriété de la résidence principale

3. Transport de taxe foncière pour à défaut, titre de propriété de la résidence principale

3. Transport de taxe foncière pour à défaut, de la faut de la faut